



Disparition des paquets enfants

Rubrique : actualités - Date : lundi 4 août 2003

Début novembre, les paquets de moins de 20 cigarettes, dits « paquets enfants », seront désormais interdits à la vente car considérés comme trop incitatifs à la consommation des jeunes. Pour la Tribune, le paquet de 10 séduit une plus large cible : « du jeune fumeur qui veut éviter de sortir 4 euros d'un coup de sa poche à l'adulte désireux de réduire sa consommation.